

# Compte de résultat

---

# Compte de résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	8 912 521,41	3 116 415,38
	<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>8 912 521,41</b>	<b>3 116 415,38</b>
	Production stockée		
	Production immobilisée	1 216 509,00	1 168 228,17
	Subventions d'exploitation	8 000,00	
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
	Autres produits	21 831,13	4 907,41
	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>10 158 861,54</b>	<b>4 289 550,96</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	7 779 666,21	3 076 612,33
	Impôts, taxes, et versements assimilés	43 962,92	31 213,56
	Salaires et traitements	2 781 146,12	2 638 381,52
	Charges sociales	1 042 744,93	992 514,24
	Dotations aux amortissements et aux provisions	294 509,42	58 018,97
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions	107 868,18	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	31 836,48	3 060,20
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>12 081 734,26</b>	<b>6 799 800,82</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>-1 922 872,72</b>	<b>-2 510 249,86</b>
<b>QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN</b>			
	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	83 334,00	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>83 334,00</b>		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilés	133 853,29	20 690,69
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>133 853,29</b>	<b>20 690,69</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>		<b>-50 519,29</b>	<b>-20 690,69</b>

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)</b>		<b>-1 973 392,01</b>	<b>-2 530 940,55</b>
<b>PRODUITS EXCEPTION.</b>	Sur opérations de gestion	25 496	
	Sur opérations en capital	76 122	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>101 618</b>	
<b>CHARGES EXCEPTION.</b>	Sur opérations de gestion	432 088	38 686
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>432 088</b>	<b>38 686</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		<b>-330 470,52</b>	<b>-38 686,00</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-236 693,00	-166 816,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		<b>10 343 813,49</b>	<b>4 289 550,96</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		<b>12 410 983,02</b>	<b>6 692 361,51</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>-2 067 169,53</b>	<b>-2 402 810,55</b>

# Bilan



# Bilan actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	2 552 268,46	302 076,08	2 250 192,38	1 301 511,11
	Fonds commercial	6 500,00		6 500,00	6 500,00
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	127 123,49	56 693,77	70 429,72	71 884,65
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	259 111,91		259 111,91	83 176,16	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)</b>	<b>2 945 003,86</b>	<b>358 769,85</b>	<b>2 586 234,01</b>	<b>1 463 071,92</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES</b>				5 984,80
	<b>CRÉANCES</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	1 507 539,50	107 868,18	1 399 671,32	989 912,01
	Autres créances	282 729,46		282 729,46	685 196,82
	Capital souscrit appelé non versé				
	<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	<b>DISPONIBILITÉS</b>	6 244 479,26		6 244 479,26	8 827 602,48
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	33 715,47		33 715,47	23 602,34	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>8 068 463,69</b>	<b>107 868,18</b>	<b>7 960 595,51</b>	<b>10 532 298,45</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>11 013 467,55</b>	<b>466 638,03</b>	<b>10 546 829,52</b>	<b>11 995 370,37</b>	

# Bilan passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	1 933,73	1 933,73
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	11 061 978,97	11 061 978,97
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	<b>RÉSERVES</b>		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-3 296 292,16	-893 481,61
	Résultat de l'exercice	-2 067 169,53	-2 402 810,55
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>		<b>5 700 451,01</b>	<b>7 767 620,54</b>
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)</b>			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS (II)</b>			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 623 557,93	2 919 099,27
	Emprunts et dettes financières diverses	35 779,16	2 383,76
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	294 285,03	545 344,17
	Dettes fiscales et sociales	814 983,77	736 587,90
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	77 772,62	24 334,73
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL DETTES (III)</b>		<b>4 846 378,51</b>	<b>4 227 749,83</b>
Écarts de conversion passif (IV)			
<b>TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)</b>		<b>10 546 829,52</b>	<b>11 995 370,37</b>



## **ONE PILOT**

83, Boulevard de Sébastopol  
75002 – Paris

---

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023



## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires,

### **Opinion avec réserve**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ONE PILOT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ONE PILOT à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

#### ***Référentiel d'audit***

Le solde du poste « Charges exceptionnelles » au 31 décembre 2023, qui représente 432.088 euros comprend une écriture d'un montant de 364.500 euros correspondant à une perte irrécouvrable constatée à la suite de la liquidation de la filiale britannique de la société (One Pilot Ltd). Par ailleurs, dans le cadre de cette liquidation un compte bancaire initialement détenu par la filiale a été récupéré par One Pilot SAS. Ce compte bancaire entre dans la constitution du solde des « disponibilités » pour un montant de 1.194 euros, après prise en compte d'une écriture d'ajustement comptabilisée en « produits exceptionnels » pour un montant de 76.121 euros. Compte tenu de l'impossibilité de collecter des éléments probants suffisants nous permettant de valider ces positions, nous n'avons pas été en mesure de nous assurer de la réalité et de la correcte évaluation de ces postes dans les comptes au 31 décembre 2023.

*AH*  
Eurosign

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives si

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 septembre 2024

**Yohan RACCAH – Associé MR CAPITAL**



*AH*  
Eurosign



# Plaquette 2023 - Clients

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

---

## ONEPILOT

5 RUE LALLIER  
75009 PARIS 9

SIREN : 889.956.124

Statut juridique : SAS, société par actions simplifiée

N° TVA : FR 32 889956124

## ACEFI CL

SAS au capital de 300000 Euros - SIREN : 350044392

Adresse : 7 rue Mariotte, 75017 PARIS

Tél : +33(0) 7 82 68 42 00 - acl-audit.eu

# Sommaire

<b>Bilan</b>	<b>3</b>
<b>Compte de résultat</b>	<b>6</b>
<b>Détails des comptes</b>	<b>9</b>
Bilan détaillé — Actif	10
Bilan détaillé — Passif	12
Compte de résultat détaillé	14
<b>Annexes</b>	<b>18</b>
Préambule	19
Principes et méthodes comptables	20
Événements significatifs de l'exercice	23
Informations complémentaires	24

# Bilan



# Bilan actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	2 552 268,46	302 076,08	2 250 192,38	1 301 511,11
	Fonds commercial	6 500,00		6 500,00	6 500,00
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	127 123,49	56 693,77	70 429,72	71 884,65
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	259 111,91		259 111,91	83 176,16	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)</b>	<b>2 945 003,86</b>	<b>358 769,85</b>	<b>2 586 234,01</b>	<b>1 463 071,92</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES</b>				5 984,80
	<b>CRÉANCES</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	1 507 539,50	107 868,18	1 399 671,32	989 912,01
	Autres créances	282 729,46		282 729,46	685 196,82
	Capital souscrit appelé non versé				
	<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	<b>DISPONIBILITÉS</b>	6 244 479,26		6 244 479,26	8 827 602,48
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	33 715,47		33 715,47	23 602,34	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>8 068 463,69</b>	<b>107 868,18</b>	<b>7 960 595,51</b>	<b>10 532 298,45</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)</b>		<b>11 013 467,55</b>	<b>466 638,03</b>	<b>10 546 829,52</b>	<b>11 995 370,37</b>

# Bilan passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	1 933,73	1 933,73
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	11 061 978,97	11 061 978,97
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	<b>RÉSERVES</b>		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-3 296 292,16	-893 481,61
	Résultat de l'exercice	-2 067 169,53	-2 402 810,55
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>		<b>5 700 451,01</b>	<b>7 767 620,54</b>
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)</b>			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS (II)</b>			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 623 557,93	2 919 099,27
	Emprunts et dettes financières diverses	35 779,16	2 383,76
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	294 285,03	545 344,17
	Dettes fiscales et sociales	814 983,77	736 587,90
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	77 772,62	24 334,73
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL DETTES (III)</b>		<b>4 846 378,51</b>	<b>4 227 749,83</b>
Écarts de conversion passif (IV)			
<b>TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)</b>		<b>10 546 829,52</b>	<b>11 995 370,37</b>

# Compte de résultat

---

# Compte de résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	8 912 521,41	3 116 415,38
	<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>8 912 521,41</b>	<b>3 116 415,38</b>
	Production stockée		
	Production immobilisée	1 216 509,00	1 168 228,17
	Subventions d'exploitation	8 000,00	
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
Autres produits	21 831,13	4 907,41	
	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>10 158 861,54</b>	<b>4 289 550,96</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	7 779 666,21	3 076 612,33
	Impôts, taxes, et versements assimilés	43 962,92	31 213,56
	Salaires et traitements	2 781 146,12	2 638 381,52
	Charges sociales	1 042 744,93	992 514,24
	Dotations aux amortissements et aux provisions	294 509,42	58 018,97
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions	107 868,18	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	31 836,48	3 060,20
	<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>12 081 734,26</b>	<b>6 799 800,82</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>-1 922 872,72</b>	<b>-2 510 249,86</b>
<b>QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN</b>			
	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	83 334,00	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>83 334,00</b>	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilés	133 853,29	20 690,69
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>133 853,29</b>	<b>20 690,69</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>		<b>-50 519,29</b>	<b>-20 690,69</b>

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)</b>		<b>-1 973 392,01</b>	<b>-2 530 940,55</b>
<b>PRODUITS EXCEPTION.</b>	Sur opérations de gestion	25 496	
	Sur opérations en capital	76 122	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>101 618</b>	
<b>CHARGES EXCEPTION.</b>	Sur opérations de gestion	432 088	38 686
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>432 088</b>	<b>38 686</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		<b>-330 470,52</b>	<b>-38 686,00</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-236 693,00	-166 816,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		<b>10 343 813,49</b>	<b>4 289 550,96</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		<b>12 410 983,02</b>	<b>6 692 361,51</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>-2 067 169,53</b>	<b>-2 402 810,55</b>

# Annexes



# Préambule

L'exercice fiscal clos le **31/12/2023** a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **10 546 829,52 €**

Le résultat net comptable est une perte de **2 067 169,53 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

# Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
  - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
  - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
<b>BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS</b>	
Bâtiments commerciaux	N/A
Bureaux	N/A
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
<b>MATÉRIEL ET OUTILLAGE</b>	
Matériel	N/A
Outillage	N/A
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	
Matériel de transport	N/A
Matériel informatique	3 à 5 ans
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

## Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

## Frais de Recherche et Développement

Inscription à l'actif :

Du fait de la nature de l'activité de la société et compte tenu de son caractère innovant, une partie significative des charges de la société correspond à la définition des frais de développement énoncés par la PCG. Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si les 6 conditions définies par les normes comptables sont remplies. Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées à l'actif du bilan.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les dépenses liées au projet de développement inscrit au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que le projet lié remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel sont comptabilisés.

## Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

# Événements significatifs de l'exercice

## Faits caractéristiques de l'exercice

### 1/ Liquidation de la filiale au Royaume-Uni

La société ONEPILOT LTD a été radiée le 11/04/2023, le compte bancaire REVOLUT BUSINESS GBP détenue par cette dernière a été transféré à ONEPILOT SAS. La créance vis à vis de ONEPILOT LTD a été comptabilisée en perte exceptionnelle pour un montant de 364 500 €.

### 2/ Crédit d'impôt Recherche et Innovation :

Au titre de ses activités de R&D de l'année 2023, la société a sollicité un CIR pour un montant de 120 188 € et en CII pour 116 505 €.

## Evénements post-clôture

La société a acquis en Janvier 2024 la société M2D.

# Informations complémentaires

## Informations relatives aux postes du bilan

Tableau des immobilisations

	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de R&D	1 335 759,00	1 216 509,00		2 552 268,00
Brevets				
Fonds commercial	6 500,00			6 500,00
Autres				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Autres	101 897,00	26 239,00	1 012,00	127 124,00
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations				
Prêts				
Autres	83 176,00	356 688,00	180 753,00	259 111,00

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Tableau des amortissements et dépréciations

	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de R&D				
Brevets	34 248,00	267 828,00		302 076,00
Fonds commercial				
Autres				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Autres	30 012,00	26 682,00		56 694,00
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

## Tableau des provisions

Nature de la provision	Valeur comptable au début d'exercice	Dotation	Reprise	Valeur comptable à la clôture
DEPRECIATION CREANCES CL...		107 868,00		107 868,00

## État des créances

	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des pa...				
Prêts				
Autres immo. financières	259 112,00		259 112,00	
Clients douteux	123 328,00	123 328,00		
Autres créances clients	1 382 588,00	1 382 588,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org...	1 046,00	1 046,00		
<b>ÉTATS ET AUTRES</b>				
<b>COLLECTIVITÉS PUBLIQUES</b>				
Impôts sur les bénéfiques	236 693,00	236 693,00		
TVA	37 448,00	37 448,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	7 825,00	7 825,00		
Charges constatées d'avan...	33 715,00	33 715,00		
<b>TOTAL</b>	<b>2 081 755,00</b>	<b>1 822 643,00</b>	<b>259 112,00</b>	<b>0,00</b>
Prêts accordés en cours d'exe...				
Rembours. obtenus en cours d...				
Prêts et avances consentis au...				

## État des dettes

	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires converti...				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établis...	3 623 558,00	431 110,00	2 592 448,00	600 000,00
Emprunts et dettes financières...	35 742,00	35 742,00		
Fournisseurs et comptes ratta...	294 285,00	294 285,00		
Personnel et comptes rattachés	171 838,00	171 838,00		
Sécurité Sociale et autres org...	211 280,00	211 280,00		
<b>ÉTATS ET AUTRES</b>				
<b>COLLECTIVITÉS PUBLIQUES</b>				
Impôts sur les bénéfiques				
TVA	430 130,00	430 130,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et ass...	20 572,00	20 572,00		
Dettes sur immobilisations e...				
Groupe et associés	38,00	38,00		
Autres dettes	77 773,00	77 773,00		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>4 865 216,00</b>	<b>1 672 768,00</b>	<b>2 592 448,00</b>	<b>600 000,00</b>
Emprunts souscrits en cours d...	1 000 000,00			
Emprunts remboursés en cour...	348 275,00			
Montant des emprunts et dett...	38,00			

## État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus	2 742,00	
Fournisseurs - Factures non pa...	242 998,00	
Personnel - Dettes provisionné...	168 201,00	
Organismes sociaux - Charges...	67 280,00	
Organismes sociaux - Autres c...	5 424,00	
État - Charges à payer	3 752,00	
<b>TOTAL</b>	<b>490 397,00</b>	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Banque - Intérêts courus à rec...	33 142,00	
Clients - Factures à établir	994 441,00	
Organismes sociaux - Produits...	-1 046,00	
<b>TOTAL</b>	<b>1 026 537,00</b>	

## État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	33 715,00	
<b>TOTAL</b>	<b>33 715,00</b>	

## Tableau de variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	193 468,00	0,01
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	193 468,00	0,01

## Capitaux propres

	Début d'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	1 934,00				1 934,00
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	11 061 979,00				11 061 979,00
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Actionnaires capital souscrit n...					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	-893 482,00			-2 402 811,00	-3 296 292,00
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-2 402 811,00	-2 067 170,00		2 402 811,00	-2 067 170,00
<b>TOTAL</b>	<b>7 767 620,00</b>	<b>-2 067 170,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 700 451,00</b>

## Informations relatives au compte de résultat

## Ventilation du C.A par catégories d'activité et par marchés

	France	Etranger	Total
Prestations de services	7 229 633,00	1 682 888,00	8 912 521,00
<b>TOTAL</b>	<b>7 229 633,00</b>	<b>1 682 888,00</b>	<b>8 912 521,00</b>

## Produits et charges exceptionnels

	Montant	Commentaire
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur exe...	25 496,00	CA HUBWARE 2022
Autres produits exceptionnels	76 122,00	Reprise banque ONEPILOT LTD
<b>TOTAL</b>	<b>101 618,00</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Pénalités et amendes	8 465,00	
Créances irrécouvrables	364 500,00	Créance ONEPILOT LTD
Charges exceptionnelles sur ex...	59 123,00	Charges DEEL
<b>TOTAL</b>	<b>432 088,00</b>	

## Informations relatives à l'effectif

Tableau de l'effectif moyen N

	Hommes	Femmes	Total
Cadres			55,00
Non-cadres			2,50
Employés			57,50

## Informations complémentaires

### Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 11 500 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 11 500 euros HT

### Reports déficitaires

La société a un report déficitaire qui s'élève à 5 459 911 € au 31/12/2023.

# **ONE PILOT**

83, Boulevard de Sébastopol  
75002 – Paris

---

## **Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées**

Exercice clos le 31 décembre 2023



## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

- Convention relative à la rémunération de la société LENNY (950 710 590 RCS Paris), dont M. Hugon est le président, pour la réalisation de son mandat social (Président) au sein de la société One Pilot SAS.

Montant versé sur l'exercice 2023 : 102.142,50 euros.

- Convention relative à la rémunération de la société ARGANTE (819 554 593 RCS Paris), dont M. Latscha est le président, pour la réalisation de son mandat social (Directeur Général) au sein de la société One Pilot SAS.

Montant versé sur l'exercice 2023 : 101.520 euros.

- Convention relative à la rémunération de la société Polaris 196 (N D'immatriculation B277385), dont M. Bornert est le président, pour la réalisation de son mandat social (Directeur Général) au sein de la société One Pilot SAS.

*AH*  
Eurosign

Montant versé sur l'exercice 2023 : 84.454,66 euros

Fait à Paris, le 27 septembre 2024

**Yohan RACCAH – Associé MR CAPITAL**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Yohan Raccah', written over a faint horizontal line.

# Annexes



# Préambule

L'exercice fiscal clos le **31/12/2023** a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **10 546 829,52 €**

Le résultat net comptable est une perte de **2 067 169,53 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

# Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
  - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
  - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
<b>BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS</b>	
Bâtiments commerciaux	N/A
Bureaux	N/A
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
<b>MATÉRIEL ET OUTILLAGE</b>	
Matériel	N/A
Outillage	N/A
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	
Matériel de transport	N/A
Matériel informatique	3 à 5 ans
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

## Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

## Frais de Recherche et Développement

Inscription à l'actif :

Du fait de la nature de l'activité de la société et compte tenu de son caractère innovant, une partie significative des charges de la société correspond à la définition des frais de développement énoncés par la PCG. Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si les 6 conditions définies par les normes comptables sont remplies. Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées à l'actif du bilan.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les dépenses liées au projet de développement inscrit au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que le projet lié remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel sont comptabilisés.

## Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

# Événements significatifs de l'exercice

## Evénements post-clôture

La société a acquis en Janvier 2024 la société M2D.

# Informations complémentaires

## Informations relatives aux postes du bilan

Tableau des immobilisations

	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de R&D	1 335 759,00	1 216 509,00		2 552 268,00
Brevets				
Fonds commercial	6 500,00			6 500,00
Autres				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Autres	101 897,00	26 239,00	1 012,00	127 124,00
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations				
Prêts				
Autres	83 176,00	356 688,00	180 753,00	259 111,00

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1  
 (B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice  
 (C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice  
 (D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Tableau des amortissements et dépréciations

	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de R&D				
Brevets	34 248,00	267 828,00		302 076,00
Fonds commercial				
Autres				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Autres	30 012,00	26 682,00		56 694,00
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations				
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent  
 (B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice  
 (C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice  
 (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

## Tableau des provisions

Nature de la provision	Valeur comptable au début d'exercice	Dotation	Reprise	Valeur comptable à la clôture
DEPRECIATION CREANCES CL...		107 868,00		107 868,00

## État des créances

	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des pa...				
Prêts				
Autres immo. financières	259 112,00		259 112,00	
Clients douteux	123 328,00	123 328,00		
Autres créances clients	1 384 212,00	1 384 212,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org....	1 046,00	1 046,00		
<b>ÉTATS ET AUTRES</b>				
<b>COLLECTIVITÉS PUBLIQUES</b>				
Impôts sur les bénéfiques	236 693,00	236 693,00		
TVA	37 165,00	37 165,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	7 825,00	7 825,00		
Charges constatées d'avan...	33 715,00	33 715,00		
<b>TOTAL</b>	<b>2 083 096,00</b>	<b>1 823 984,00</b>	<b>259 112,00</b>	<b>0,00</b>
Prêts accordés en cours d'exe...				
Rembours. obtenus en cours d...				
Prêts et avances consentis au...				

## État des dettes

	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires converti...				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établis...	3 623 558,00	431 110,00	2 592 448,00	600 000,00
Emprunts et dettes financières...	33 000,00	33 000,00		
Fournisseurs et comptes ratta...	294 285,00	294 285,00		
Personnel et comptes rattachés	171 838,00	171 838,00		
Sécurité Sociale et autres org...	211 280,00	211 280,00		
<b>ÉTATS ET AUTRES</b>				
<b>COLLECTIVITÉS PUBLIQUES</b>				
Impôts sur les bénéfiques				
TVA	411 294,00	411 294,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et ass...	20 572,00	20 572,00		
Dettes sur immobilisations e...				
Groupe et associés	38,00	38,00		
Autres dettes	77 773,00	77 773,00		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>4 843 638,00</b>	<b>1 651 190,00</b>	<b>2 592 448,00</b>	<b>600 000,00</b>
Emprunts souscrits en cours d...	1 000 000,00			
Emprunts remboursés en cour...	348 275,00			
Montant des emprunts et dett...	38,00			

## État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus	2 742,00	
Fournisseurs - Factures non pa...	242 998,00	
Personnel - Dettes provisionné...	168 201,00	
Organismes sociaux - Charges...	67 280,00	
Organismes sociaux - Autres c...	5 424,00	
État - Charges à payer	3 752,00	
<b>TOTAL</b>	<b>490 397,00</b>	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Banque - Intérêts courus à rec...	33 142,00	
Clients - Factures à établir	994 441,00	
Organismes sociaux - Produits...	-1 046,00	
<b>TOTAL</b>	<b>1 026 537,00</b>	

## État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	33 715,00	
<b>TOTAL</b>	<b>33 715,00</b>	

## Tableau de variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	193 468,00	0,01
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	193 468,00	0,01

## Capitaux propres

	Début d'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	1 934,00				1 934,00
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	11 061 979,00				11 061 979,00
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Actionnaires capital souscrit n...					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	-893 482,00			-2 402 811,00	-3 296 292,00
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-2 402 811,00	-2 067 170,00		2 402 811,00	-2 067 170,00
<b>TOTAL</b>	<b>7 767 620,00</b>	<b>-2 067 170,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 700 451,00</b>

## Informations relatives au compte de résultat

## Ventilation du C.A par catégories d'activité et par marchés

	France	Etranger	Total
Prestations de services	7 229 633,00	1 682 888,00	8 912 521,00
<b>TOTAL</b>	<b>7 229 633,00</b>	<b>1 682 888,00</b>	<b>8 912 521,00</b>

## Produits et charges exceptionnels

	Montant	Commentaire
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur exe...	25 496,00	CA HUBWARE 2022
Autres produits exceptionnels	76 122,00	Reprise banque ONEPILOT LTD
<b>TOTAL</b>	<b>101 618,00</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Pénalités et amendes	8 465,00	
Créances irrécouvrables	364 500,00	Créance ONEPILOT LTD
Charges exceptionnelles sur ex...	59 123,00	Charges DEEL
<b>TOTAL</b>	<b>432 088,00</b>	

## Informations relatives à l'effectif

Tableau de l'effectif moyen N

	Hommes	Femmes	Total
Cadres			55,00
Non-cadres			2,50
Employés			57,50

## Informations complémentaires

### Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 11 500 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 11 500 euros HT

### Reports déficitaires

La société a un report déficitaire qui s'élève à 5 459 911 € au 31/12/2023.

## ONEPILOT

Société par action simplifiée au capital de 1.938,34 euros  
Siège social : 83 boulevard de Sebastopol 75002 Paris, France  
819554593 R.C.S. Paris

(la " Société ")

---

### PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

---

Le 30 septembre 2024, à 10h, dans les locaux de l'établissement de la société situés au 83 boulevard de Sébastopol 75002 Paris, France ainsi que par visio-conférence sur le lien transmis à cet effet, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation adressée par mail le 20 septembre 2024 par le Président de la Société, Adrien Hugon (le "**Président**"), conformément aux dispositions des statuts de la Société.

Il est établi une feuille de présence qui est émargée par chacun des associés participant au vote, tant en son nom personnel que comme mandataire le cas échéant.

L'assemblée générale procède à la composition de son bureau :

- le Président est appelé à présider la séance ;

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président et les autres membres du bureau listés ci-avant, permet de constater que l'assemblée générale, réunit le quorum requis pour statuer à titre ordinaire, est valablement constituée et peut régulièrement délibérer sur les questions qui lui sont présentées.

Total des actions présentes : 136764 actions sur les 193.834 actions représentant la totalité des actions de la Société.

Sont déposés sur le bureau et mis à la disposition des associés :

- copie des lettres de convocation des associés
- un exemplaire des statuts à jour de la Société ;
- les projets de résolutions définitifs sur lesquels les associés sont invités à délibérer ;
- les comptes annuels de l'exercice 2022 ;
- les comptes annuels de l'exercice 2023 ;
- les rapports établis par le commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

- le rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 incluant les conventions et engagements visés à l'article L. 227-10 du code de commerce ; et
- la feuille de présence susvisée.

Le président précise que tous les documents prescrits par l'article R. 223-18 du code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation. Le président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

1. Approbation de la correction des comptes 2022 dont les comptes provisoires ont été validés par l'AGO du 31 mars 2023 (Première résolution)
2. Validation du report de transmission du détail des comptes 2023 et du rapport du CAC sur les comptes 2023, transmis le vendredi précédent l'Assemblée Générale du 30 septembre 2024 (Deuxième résolution)
3. Rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 incluant les conventions et engagements visés à l'article L. 227-10 du code de commerce
4. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2023 et du rapport de gestion (Troisième résolution)
5. Affectation du résultat de l'exercice 2023 (Quatrième résolution)
6. Ratification des conventions et engagements visés à l'article L. 227-10 du code de commerce (Cinquième résolution)
7. Pouvoirs en vue des formalités (Sixième résolution)

Lecture est donnée du rapport de gestion du Président et des rapports du commissaire aux comptes. Le président ouvre ensuite la discussion et donne la parole aux associés.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **Première résolution**

*(Approbation de la correction des comptes 2022 dont les comptes provisoires ont été validés par l'AGO du 31 mars 2023)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise des comptes annuels définitifs de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve lesdits comptes, ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes, et desquelles il résulte pour ledit exercice un résultat déficitaire de -2.402.810,55 euros.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice en question.

*La première résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **Deuxième résolution**

*(Validation du report de transmission du détail des comptes 2023 et du rapport du CAC sur les comptes 2023, transmis le vendredi précédent l'Assemblée Générale du 30 septembre 2024)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du fait que les diligences du CAC ayant été définitivement terminées après la date de convocation de la présente assemblée générale, donne quitus au Président de la communication au vendredi 27 septembre 2024 des comptes annuels complets pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que du rapport du CAC.

*La deuxième résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **Troisième résolution**

*(Approbation des comptes annuels de l'exercice 2023 et du rapport de gestion)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, du rapport de gestion du Président et du rapport du CAC, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, et desquelles il résulte pour ledit exercice un résultat déficitaire de 2.067.170 euros.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

*La troisième résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **Quatrième résolution**

*(Affectation du résultat de l'exercice 2023)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2023, soit une perte de 2.067.170 euros, de la manière suivante : report à nouveau sans distribution de dividendes.

L'intégralité des pertes sont ainsi affectés au report à nouveau

Pour les besoins des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la Société

*La quatrième résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **Cinquième résolution**

*(Ratification des conventions et engagements visés à l'article L. 227-10 du code de commerce)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte du rapport de gestion du Président sur les conventions et engagements visés à l'article L. 227-10 du code de commerce et ratifie les conventions et engagements qui y sont mentionnés.

*La cinquième résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **Sixième résolution**

*(Pouvoirs en vue des formalités)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée générale pour accomplir toutes formalités de publicités et de dépôt, et généralement faire le nécessaire aux fins de ce qui précède.

*La sixième résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h.

\*\*\*

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par chacun des membres du bureau à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2023.

Signed with **Eurosign**

*Adrien Hugon*

Adrien Hugon  
adrien@onepilot.co

Signed with **Eurosign**

*François Santi*

François Santi  
francois@caphorn.vc

---

**Adrien HUGON pour LENNY SASU**  
Président

---

**François Santi**  
Représentant investisseurs

**ANNEXE A: Bilan**

**ANNEXE B: Compte de résultat**

**ANNEXE C: Annexes aux comptes**

**ANNEXE D: Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées**

**ANNEXE E: Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels**

**ANNEXE F: Rapport de gestion**

## ONEPILOT

Société par action simplifiée au capital de 1.938,34 euros  
Siège social : 83 boulevard de Sebastopol 75002 Paris, France  
819554593 R.C.S. Paris

(la " Société ")

---

### RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

---

Madame, Monsieur,

Sur le fondement de l'article 19 des statuts de la Société, nous vous réunissons en assemblée générale ordinaire le 30 septembre 2024, à 10h, dans les locaux de l'établissement de la société situés au 83 boulevard de Sébastopol 75002 Paris, France ou par visioconférence depuis le lien suivant : [meet.google.com/kyr-mnhc-vqo](https://meet.google.com/kyr-mnhc-vqo) , à l'effet de délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation de la correction des comptes 2022 dont les comptes provisoires ont été validés par l'AGO du 31 mars 2023
2. Validation du report de transmission du détail des comptes 2023 et du rapport du CAC sur les comptes 2023, transmis le vendredi précédent l'Assemblée Générale du 30 septembre 2024
3. Rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 incluant les conventions et engagements visés à l'article L. 227-10 du code de commerce
4. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2023
5. Affectation du résultat de l'exercice 2023
6. Ratification des conventions et engagements visés à l'article L. 227-10 du code de commerce
7. Pouvoirs en vue des formalités

Le présent rapport de gestion est établi afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité ainsi que des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, lesquels figurent en Annexe B et font apparaître le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé. L'annexe donne les indications permettant l'analyse des documents comptables, notamment en ce qui concerne les règles et méthodes comptables utilisées, les échéances des créances et des dettes et les engagements financiers dont la Société pourrait répondre.

Nous vous précisons que les états financiers qui vous sont présentés ont été établis conformément aux règles comptables généralement appliquées dans notre secteur.

Ils ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Toutes les pièces et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

## **1. Activité de la Société**

### **1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

L'exercice clôturé le 31 décembre 2023 fait apparaître un chiffre d'affaires de 8.912.521 euros hors taxes et une perte de 2.067.170 euros hors taxe.

### **1.2 Évolution prévisible et perspectives d'avenir**

En 2023 la Société est parvenue à tripler son chiffre d'affaires et améliorer son EBITDA de manière significative pour la 2ème année consécutive. La signature de nombreux contrats sur l'année 2023 et depuis la clôture de l'exercice laisse entrevoir de belles perspectives pour les prochains exercices et la rentabilité devrait être atteinte à fin 2024.

Le management de la Société ne relève pas d'évènements significatifs permettant de douter des perspectives de croissance ou du budget prévisionnel établi.

### **1.3 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 31 décembre 2023, date de la clôture de l'exercice, la Société a procédé en janvier 2024 à l'acquisition de Eodom (société M2D), un concurrent réalisant un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 6m€. L'intégration de cette acquisition s'est faite dans de bonnes conditions avec une rentabilité multipliée par 4, et ce 8 mois après l'acquisition. Le siège social de la société a également été transféré au 83 boulevard de Sébastopol, adresse des nouveaux bureaux de Onepilot.

Aucun autre évènement majeur ou sortant du cours normal des affaires n'est à signaler sur la période.

## **2. Présentation des comptes annuels et proposition d'affectation du résultat**

### **2.1 Présentation des comptes annuels**

La Société a réalisé un chiffre d'affaires de 8.912.521 au titre de l'exercice 2023.

Il ressort de l'exercice 2023 une perte de 2.067.170 euros.

### **2.2 Proposition d'affectation du résultat**

Les comptes annuels de la Société, tels qu'ils vous ont été présentés ci-avant, font apparaître une perte de 2.067.170 euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante : report à nouveau sans distribution de dividendes.

### **3. Conventions et engagements visés à l'article L. 227-10 du code de commerce**

Au titre de l'exercice de l'exercice clos, la société n'a conclu aucune convention et engagements visés à l'article L.227-10 du Code de commerce à l'exception des mandats sociaux conférés aux holdings personnelles de Adrein Hugon (LENNY), Lucas Bornert (POLARIS 196) et Pierre Latscha (ARGANTE), tels que validés par l'AG du 31 mars 2023.

### **4. Filiales et participations**

Aucune société contrôlée directement ou indirectement par la Société ne détenait de participation dans le capital de cette dernière à la clôture de l'exercice.

La Société n'est par ailleurs titulaire d'aucun titre de capital émis par une société française ou étrangère à la clôture de l'exercice 2023.

### **5. Mandats**

Conformément aux dispositions des articles L. 227-1 et L. 225-102 du code de commerce, nous vous indiquons que LENNY, holding personnelle de M. Adrien Hugon (Président), ARGANTE, holding personnelle de M. Pierre Latscha (Directeur Général) et POLARIS 196, holding personnelle de M. Lucas Bornert (Directeur Général) sont titulaires d'un mandat social au sein de la Société.

\*\*\*

Nous vous remercions pour votre confiance.

**Le Président**  
**Adrien HUGON pour LENNY SASU**

Signed with Eurosign

*Adrien Hugon*

Adrien Hugon  
adrien@onepilot.co